

CONCOURS

Des Haut-Marnais bien inspirés

Confinement oblige, il n'y a pas eu de cérémonie publique de remise des prix du concours des Idées inspirées. Hier, le palmarès a été dévoilé avec des lauréats présents par écran interposé. Néanmoins, l'édition 2020 réalise une belle moisson d'idées prometteuses.



Leur idée ? Une web série pour faire découvrir, avec humour, les sports de plein air en Haute-Marne. (Photo Laura Spaeter).



A l'arboretum des Charmettes, Pascal Legeard veut enseigner à reconnaître les arbres. (Photo Dominique Piot).



Christelle Delacour décroche le prix du public pour son projet d'hébergements insolites du côté de Marnay-sur-Marne. (Photo Laura Spaeter).

Confinement oblige, le Département a dû faire preuve d'ingéniosité pour pouvoir tenir ses engagements sur le concours des Idées inspirées. Malgré la crise sanitaire, l'édition 2020 du concours a bel et bien eu lieu avec l'ouverture des candidatures en juillet. Rappelons le concept de ce concours lancé en 2019. Il s'agit de mettre à l'honneur et de donner un coup de pouce à tous ceux et celles qui, en

Haute-Marne, ont des projets pour faire bouger le territoire. La première édition avait montré que dans le département, on ne manque pas d'idées originales que ce soit dans le domaine du tourisme, du sport, des loisirs, de la culture, de l'agriculture ou de l'artisanat, etc. La deuxième édition prouve que les talents ne manquent pas.

Plus de 59 000 votes du public
Ce sont 62 projets qui ont fait acte de candidature dans les

trois catégories ouvertes : les idées inspirées par nature ; par les savoir-faire et par les Haut-Marnais. Cette année, des sous-catégories étaient ouvertes afin que chacun puisse trouver sa place dans le concours.

Il se veut aussi interactif grâce au vote du public qui a enregistré cette année 59 000 participations débouchant sur le trophée du public. Cette année, quatorze vainqueurs

ont été distingués par un jury de professionnels et de personnalités engagées pour la Haute-Marne. L'édition 2020, dont la remise des prix a eu lieu hier en direct sur le site idees-inspirees.fr, a permis d'échanger par écran interposé avec les lauréats. Chacun, chez soi, a pu découvrir les projets retenus qui laissent à penser qu'en Haute-Marne aussi on a de très bonnes idées.

C. C.

Une attestation pour se déplacer

Il faut encore une attestation sur l'honneur pour pouvoir justifier son déplacement. Nos lecteurs peuvent découper cette attestation, la remplir et l'utiliser.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : , à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.
- Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.
3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.
8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à :

Le : , à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre l'épidémie, téléchargez



#Tous AntiCovid

Le palmarès

Ces idées inspirées par la nature

La catégorie rassemble tous les projets liés à l'environnement, au tourisme, à l'agriculture.

1^{er} prix : Arboretum des Charmettes, une idée de Pascal Legeard. C'est un projet pédagogique pour apprendre à (re)connaître tous les arbres ou arbustes en Haute-Marne et partout ailleurs.



2^e prix et prix du public : Domaine du Moulin de Trimeule, une idée de Christelle Delacour : création d'hébergements insolites grand confort, dans un cadre naturel et préservé, propice à la détente et à l'évasion.

3^e prix : la thérapie par la nature, une idée de Dominique Papin, c'est un projet de développement d'une offre de soin alternative.

Prix de la Chambre d'agriculture : Du champ au pain. Une idée d'Anthony Masselot. Le Garc souhaite développer la transformation de ses céréales bio cultivées sur ses terres. Il faut trouver un boulanger prêt à les transformer en pain.

Ces idées inspirées par les savoir-faire
La catégorie rassemble tous les projets liés à l'industrie, la technologie ou l'artisanat.

1^{er} prix : Vesti, une idée de Manon Colinet. Vesti est un projet d'application mobile qui permet de scanner les vête-

ments. Il sera donc possible de savoir ce qu'il se cache derrière ceux-ci.

2^e prix & prix spécial de Traces Écrites News : Les petits Haut-Marnais, une idée d'Eugénie Gay. Les Chipies d'Eugénie souhaite faire évoluer la gamme des textiles « le p'tiot Haut-Marnais » vers une nouvelle gamme portant le label origine France.

3^e prix : une idée de Fabrice Liiri. Ce Meilleur ouvrier de France (MOF) souhaite partager, faire connaître et transmettre son savoir-faire.



Prix de la Chambre de métiers : Table en résine. Une idée de Tanguy Dongois. Le concept des River Table mélange bois et résine biosourcée.

Coup de cœur du jury : autour des moules de vannerie, une idée de Camille Vermont. Conserver, moderniser, créer sont les maîtres mots de ce projet innovant alliant le savoir-faire séculaire de la vannerie aux nouvelles technologies.

Ces idées inspirées par les Haut-Marnais
La catégorie rassemble tous les projets solidaires, culturels, de mise en valeur du territoire ou patrimoniaux.

1^{er} prix : Fifty'Tour. Une idée d'Alexandre Bourgeois et Jérémy Grandjean. Réalisation d'une web série pour faire découvrir, avec humour, les sports de plein air en Haute-Marne.

2^e prix : Merci Léon : une idée d'Éric et Mélissa Maillard :

obtenir son permis de conduire rapidement, sans les contraintes liées aux grandes villes (temps d'attente et prix). **3^e prix** : C'est B.E.A.U. la Haute-Marne ! (Création - Base d'Exposition d'Art Urbain). Une idée de Valentin Pichon, Know Us & Jean-Baptiste Colin. Développer l'attractivité du territoire par la création urbaine, autour d'un art s'appuyant sur la diversité, la richesse du patrimoine et de l'histoire.

Prix de la CCI Meuse Haute-Marne & prix spécial de Puissance TV : Bar culturel au Petit Paris (Saint-Dizier). Une idée de Thomas Josselin. Redonner ses lettres de noblesse au "Petit Paris", maison d'art brut située à Saint-Dizier, mais aussi au département de la Haute-Marne.



Coup de cœur du jury : Le bal du Père Bichot, une idée de Christophe Fèvre. Son idée ? Rouvrir le café du village de Cour-l'Évêque, tenu par ses grands-parents, en apportant sa touche perso : musique, rencontres et culture.

